Gérald Darmanin : “C’est justement l’objet de l’article 44, qui concerne les cultes. C’est fait contre les personnes radicalisées… Et c’est pour faire en partie plaisir à des représentants du RN”

16/02/2021 à 6h41



> *Ce moment où Gérald Darmanin explique qu'un article de la loi contre le séparatisme a été fait "pour faire plaisir à des représentants du Rassemblement National"… #Quotidien pic.twitter.com/ImlEAgxBv8*
>
> *— Quotidien (@Qofficiel) February 15, 2021*